



Grille tarifaire de l'offre de fourniture d'électricité « tarif bleu »

Applicable au 1^{er} février 2025

OFFRE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

L'offre « Tarif Bleu » est un Tarif Réglementé de Vente, dont l'évolution est décidée par les pouvoirs publics.

[Les grilles tarifaires de l'offre Tarif Bleu Professionnels](#)

Option Base		
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/an)	Prix de l'énergie (€/kWh)
3	126,96	0,1322
6	161,76	0,1322
9	194,88	0,1322
12	227,88	0,1322
15	259,68	0,1322
18	289,68	0,1322
24	360,60	0,1322
30	427,68	0,1322
36	493,56	0,1322

Option Heures Creuses (hors taxes)			
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/an)	Prix de l'énergie (€/kWh)	
		Heures pleines	Heures Creuses
6	161,52	0,1376	0,1114
9	195,60	0,1376	0,1114
12	229,68	0,1376	0,1114
15	262,20	0,1376	0,1114
18	296,04	0,1376	0,1114
24	370,44	0,1376	0,1114
30	436,08	0,1376	0,1114
36	502,68	0,1376	0,1114

Option base :

Le prix du kWh est unique tout au long de l'année.

Option Heures creuses :

Le prix du kWh est différent pour les Heures Creuses et les Heures Pleines. La durée des heures creuses est de 8h par jour. (21h30-5h30 ou 23h30/7h30)

Composition du prix de l'offre

Les prix hors taxes (HT), tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent à :

- l'abonnement annuel, dont le montant est en fonction de la puissance mise à disposition,
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client.

Chacune de ces deux parties du prix intègre le prix de l'acheminement de l'électricité sur les réseaux, auquel s'ajoutent :

- l'Accise sur l'électricité, d'un montant de 3,37 cts €/kWh HTVA,
- la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA),
- la TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations et les autres taxes.

↳ Anciennement CSPE, la Contribution au Service Public de l'Électricité.

